

Chers Membres,

Vous l'aurez peut-être vu, le protocole à destination des opérateurs culturels a été mis à jour suite aux dernières mesures et publié ce jour.

Vous le retrouverez [ici](#).

Comme vous pourrez le lire, celui-ci prévoit notamment :

❖ **Concernant la distanciation sociale :**

Le protocole précise que le respect des **distances sociales** n'est **pas d'application** avec le baromètre en cas d'application du code jaune. Les règles de distanciations sociales ne s'appliquent donc pas lors de vos **activités organisées**, ni dans le cadre de vos **événements**. Il n'y a donc pas lieu d'appliquer de jauges lors des représentations que vous organisez.

❖ **Concernant les mesures concernant la qualité de l'air :**

Les mesures suivantes sont encore prévues :

Lorsque les activités se déroulent **à l'intérieur**, les grands espaces bien **ventilés** sont à privilégier et il est recommandé d'aérer régulièrement les pièces (par exemple en **ouvrant une fenêtre**).

Dans les **espaces clos** communs des établissements relevant du secteur événementiel, ainsi que dans chaque espace clos de l'infrastructure où l'événement a lieu avec un public de **50 personnes ou plus**, l'utilisation d'un **appareil de mesure de la qualité de l'air** (CO2) est obligatoire et celui-ci doit être installé de manière qu'il soit facilement consultable par le public.

Ces établissements doivent également disposer d'une **analyse de risque** et d'un **plan d'action** garantissant une bonne aération des lieux.

Par **espace clos** des établissements relevant du secteur événementiel, il faut entendre : les espaces dans lesquels l'événement a lieu, destinés à accueillir un public de spectateurs donc : les salles de spectacle et de cinéma, les lieux dans lesquels il y a des files d'attentes et les vestiaires.

Sont **exclus** les locaux non accessibles au public, les locaux pour les activités organisées et les infrastructures scolaires.

Pour le surplus, nous vous invitons à prendre connaissance du protocole et nous nous référons à notre dernier mail.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Très belle journée ensoleillée à tou.te.s,

L'équipe de l'ACC